

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	11

SEANCE DU 26 FEVRIER 2024

DATE DE LA CONVOCATION
21/02/2024

L'an Deux Mille vingt et le 26 février à 19 heures 30 quatre

DATE D’AFFICHAGE
21/02/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier, Patrick Bastien,

Représentés : Clarence Appell (pouvoir à Peggy Viola)

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho

Secrétaire de séance : Cyril Durand

DELIBERATION N°1 : Approbation du compte de gestion 2023

M. le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le service de gestion comptable d’Aix-les-Bains et retrace les opérations budgétaires de l’année. Il doit être en concordance avec le compte administratif et doit être voté avant celui-ci.

23200 - LE MONTCEL

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	920 387,39	1 084 275,00	2 004 662,39
Titres de recette émis (b)	281 388,92	953 290,35	1 234 679,27
Réductions de titres (c)		46,00	46,00
Recettes nettes (d = b - c)	281 388,92	953 244,35	1 234 633,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	920 387,39	1 084 275,00	2 004 662,39
Mandats émis (f)	630 062,52	818 922,87	1 448 985,39
Annulations de mandats (g)		4 576,00	4 576,00
Dépenses nettes (h = f - g)	630 062,52	814 346,87	1 444 409,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		138 897,48	
(h - d) Déficit	348 673,60		209 776,12

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité approuve le compte de gestion 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait à le MONTCEL, le 26/02/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,
Cyril DURAND